



Rencontres de l'eau - 26 octobre 2022 - Angers

Agir pour l'eau face au changement climatique : un Sdage et des solutions pour les territoires



**Limiter les transferts de pollution, l'érosion
des sols et le ruissellement dans les villes et les
campagnes**

Limiter les transferts de pollution, érosion et ruissellement

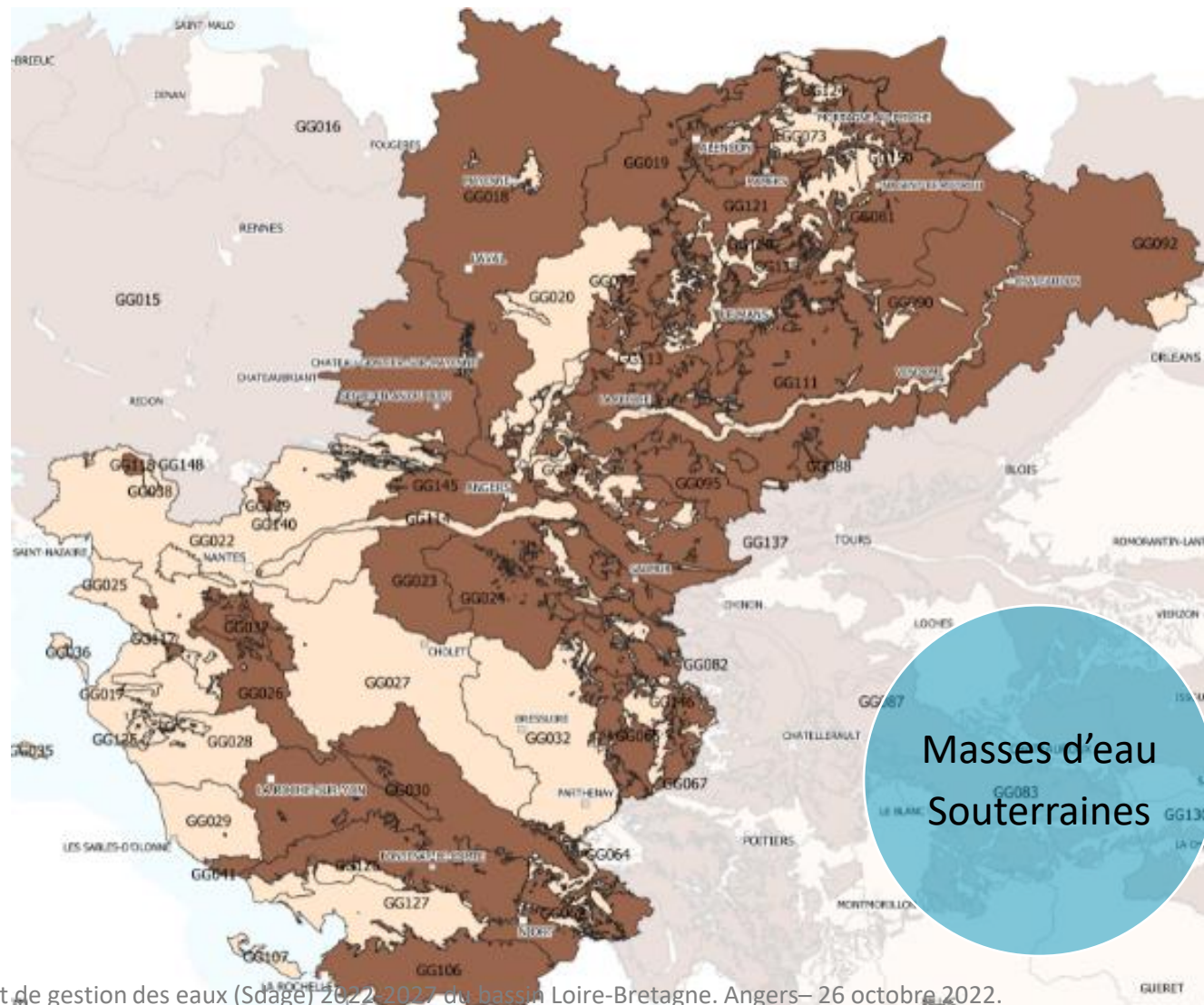
Un territoire soumis à des pressions significatives pesticides et/ou phosphore diffus pour plus de 75% des cours d'eau.

100 % du territoire en zones vulnérables pour les nitrates



Limiter les transferts de pollution, érosion et ruissellement

**Des pressions significatives
pesticides et/ou nitrates (seuil
des 50mg/l) qui n'épargnent pas
les eaux souterraines**



Limiter les transferts de pollution, érosion et ruissellement

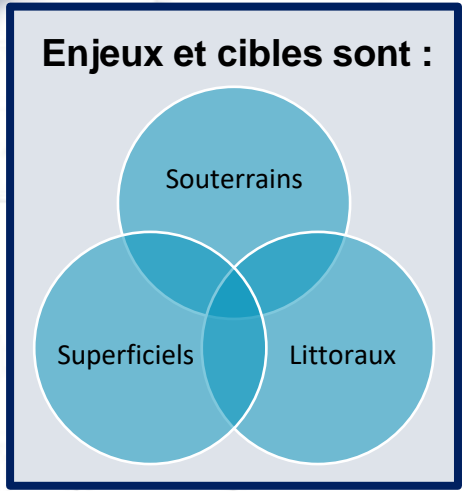
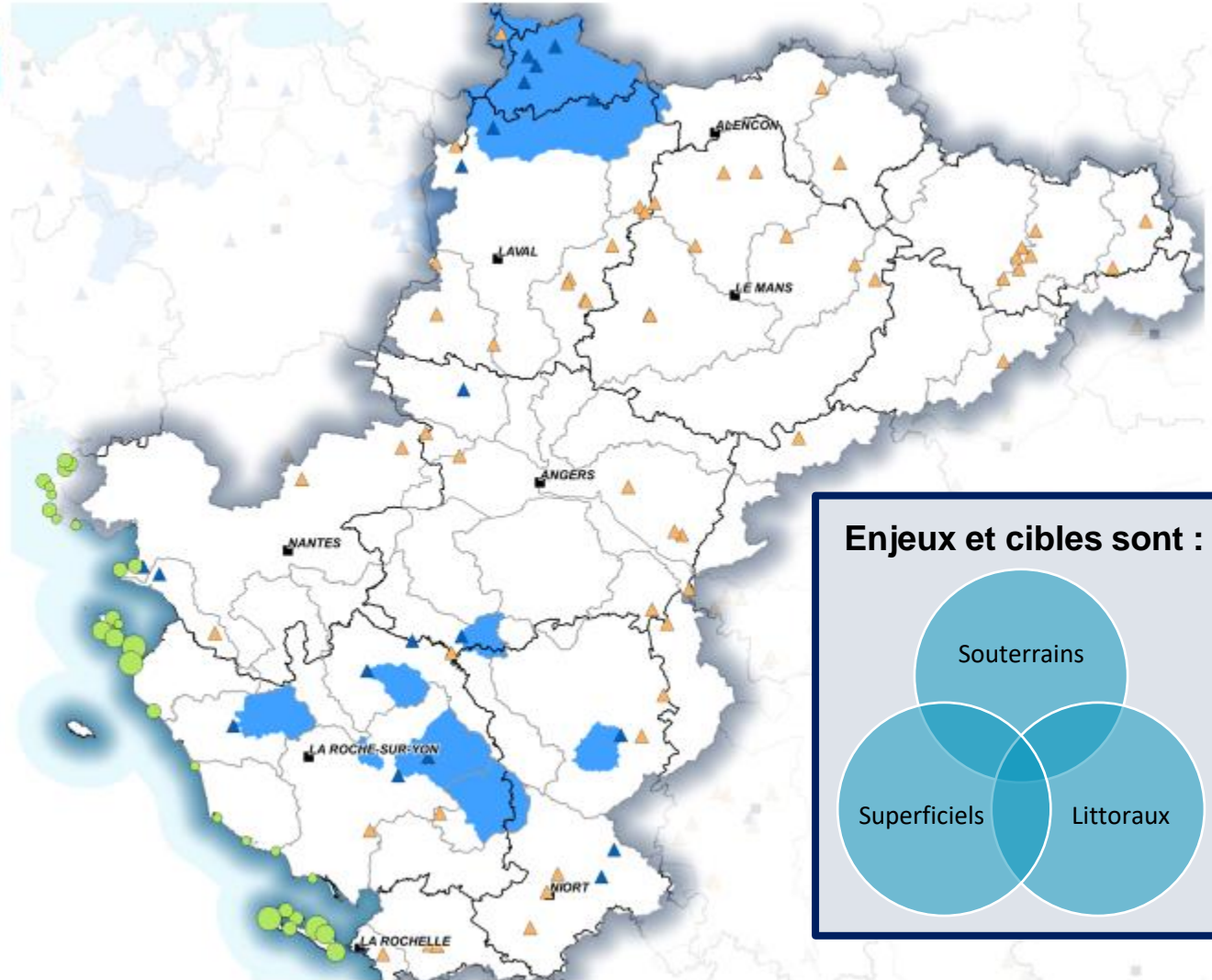
Des pressions et des zones à enjeux spécifiques :

9 Plans d'eau AEP

prioritaires au niveau du Phosphore diffus (9 sur 22 de Loire-Bretagne)

74 captages prioritaires

Zones littorales impactées par l'eutrophisation



Limiter les transferts au bénéfice de la qualité microbiologique des eaux littorales

Des usages sensibles :

- Baignade
- Conchyliculture
- Pêche à pied professionnelle et de loisir

Les cibles prioritaires littorales (données 2019)

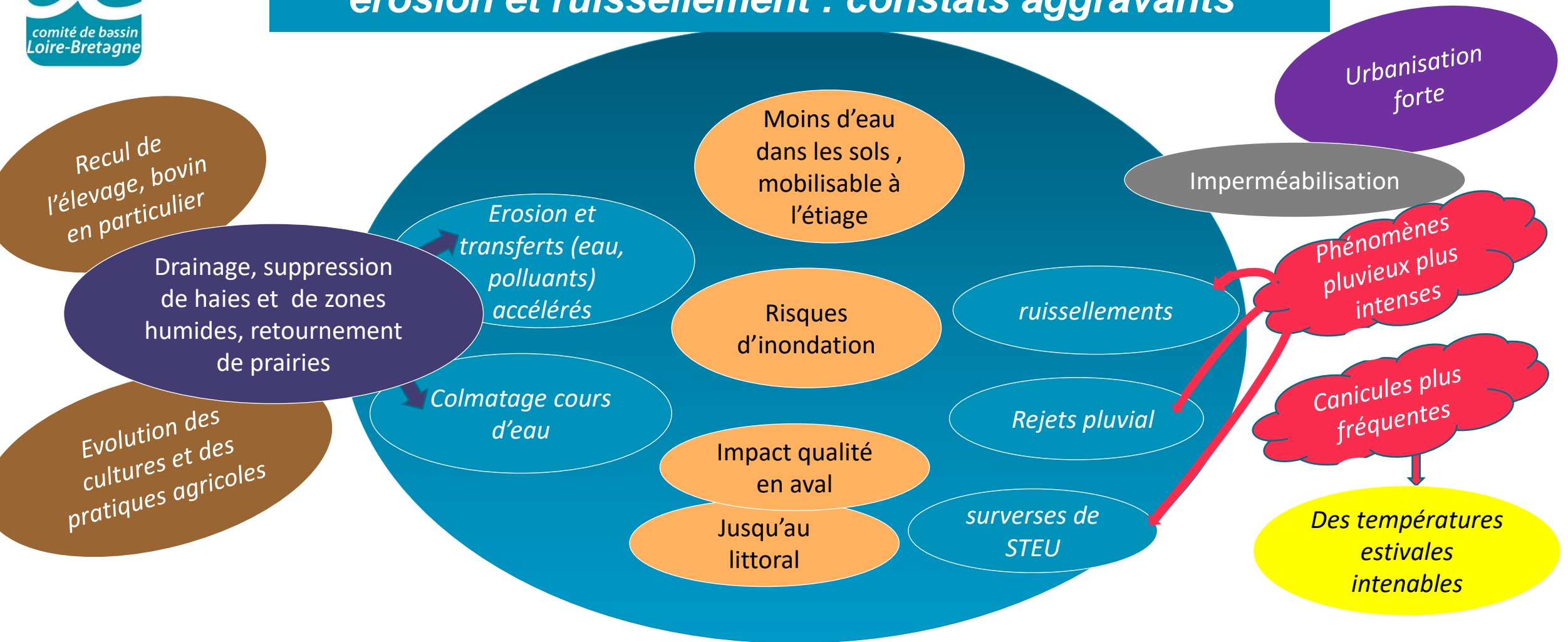
- Baignades
- ★ Pêches à pied
- Points REMI conchyliculture
- Points REMI avec norovirus 2019-2020



Microbiologie (bactéries et norovirus),

→ fermetures de zones conchylicoles, de baignades et de pêche à pied

Limiter les transferts de pollution, érosion et ruissellement : constats aggravants



➤ *Il s'agit de limiter les transferts de polluants et d'eau « trop rapide », favoriser la rétention d'eau dans les sols et la résilience face à l'élévation des températures*

Mise en œuvre du SDAGE en terme de priorités d'actions : Stratégie du programme de mesures MLO



La **limitation des transferts** par la gestion de l'espace depuis la tête des bassins versants jusqu'au bord des cours d'eau est primordiale.
Le niveau de dégradation est tel qu'il faut aussi **réduire les apports à la source**, privilégier les **pratiques vertueuses** et les **filières** moins utilisatrices d'intrants.
Il pourrait justifier la mise en œuvre de mesures de restriction ou d'**interdiction d'usage de certains pesticides**



L'eutrophisation du littoral dépend notamment des apports de la Loire.
La Loire et la Vilaine sont concernées par les algues vertes sur platiers.
Nécessite de cibler l'amont du littoral dont le bassin de la Loire



Microbiologie : priorité aux profils de baignage et à l'identification et la hiérarchisation des sources de contaminants dans les profils de vulnérabilité des zones conchylicoles

Les solutions du SDAGE : chapitre 1

Le cycle de l'eau dans son bassin versant

La mise en exergue du grand cycle de l'eau dans une **nouvelle orientation 1A dédiée au bassin versant** qui regroupe et liste des dispositions s'y afférant :

- **la qualité et le bon fonctionnement des milieux aquatiques se jouent pour une part importante dans les bassins versants.**
- Réduire les pressions en préservant ou restaurant les infrastructures naturelles qui y jouent un rôle protecteur.



Au sein de l'orientation 1A : **Une nouvelle disposition (1A-2)**, souligne le rôle du bocage et des haies dans le contrôle des transferts de pollution. Rédigée sous forme de recommandation, elle permet une prise en compte progressive sur les territoires, sans limiter les possibilités d'adaptation.

- **sur chaque territoire** il est important d'**identifier les infrastructures naturelles** qui régulent le cycle de l'eau (+ qualité et carbone) et de **proposer des solutions fondées sur la nature**, adaptées au contexte.

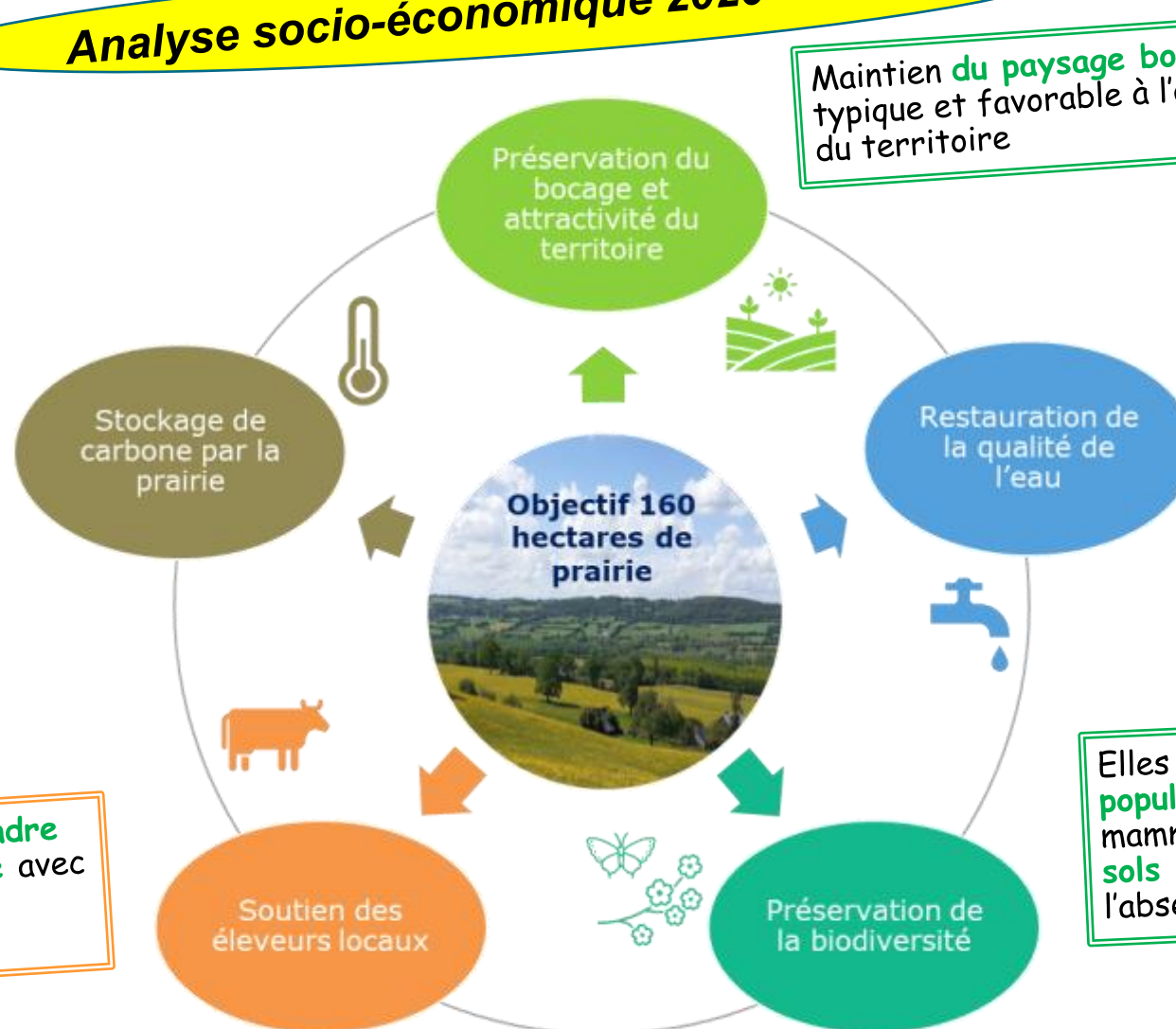


Les solutions du SDAGE : des solutions fondées sur la nature = « sans regret »

Analyse socio-économique 2020



Séquestration du carbone pour une valeur annuelle estimée entre 7 900 à 45 000 €/an (selon hypothèses marché carbone)



Maintien du **paysage bocager** typique et favorable à l'attractivité du territoire

Pour les paramètres pesticides et nitrates évitant **800 000 € d'investissement** et 36 300 €/an de fonctionnement amortissement.

Système herbager avec **bail à moindre coût** et **optimisation du parcellaire** avec une **amélioration de l'autonomie fourragère** de l'exploitation

Elles contribuent à la préservation des **populations** d'oiseaux, d'insectes et mammifères du bocage + **biodiversité des sols** du fait de la stabilité du milieu et l'absence de pesticides

Les solutions du SDAGE :

Au-delà de la limitation des transferts, réduire à la source

Chapitre 2
Nitrates

Chapitre 3
Phosphore

Chapitre 4
Pesticides

Chapitre 6
Santé humaine

- **Accélérer la transition agro-écologique de l'agriculture pour engager une véritable réduction des pressions (2C1, 4A)**

mesures d'incitation aux changements de pratiques (ex : désherbage mécanique, amélioration des techniques d'épandage...)

- **Maîtriser et réduire l'usage des pesticides et fertilisants pour en diminuer l'impact :**

actions collectives à différentes échelles,

pour les nitrates des leviers régaliens avec actions de contrôle pour en garantir l'efficacité (2B3)

pour les herbicides/pesticides, possibilités réglementaires (4A1)

Les solutions du SDAGE en ville : chapitre 3

Maîtriser les eaux pluviales

- La maîtrise des eaux pluviales par la mise en place d'une gestion intégrée à l'urbanisme est privilégiée, notamment par la **lutte contre l'imperméabilisation** (*réduire les pollutions, les risques sanitaires et le risque d'inondation en aval*)



3D : Maîtriser les eaux pluviales par la mise en place d'une gestion intégrée à l'urbanisme :
« Cette gestion a de multiples autres avantages comme la recharge des nappes phréatiques et le développement de la biodiversité. »

La disposition 3D-1 est déclinée en 2 alinéas :

- Prévenir et réduire le ruissellement et la pollution des eaux pluviales dans le cadre des aménagements
« en privilégiant les solutions fondées sur la nature »
- Déconnecter les surfaces imperméabilisées des réseaux d'assainissement
« renforcer les politiques de développement de la nature en ville et d'adaptation au changement climatique »

Les solutions du SDAGE : La gestion intégrée à l'urbanisme

- Limiter la pollution liée au pluvial
- Favoriser l'infiltration et la recharge des nappes
- Limiter les risques d'inondation
- Adaptation au changement climatique



Des solutions du SDAGE pour limiter les incidences au niveau du littoral



La **lutte contre les phénomènes d'eutrophisation marine** se trouve renforcée :

→ les **objectifs de réduction des flux de nitrates**, déjà bien à l'œuvre dans certaines baies, doivent être poursuivis.

→ Au sein de l'orientation 10A : la nouvelle disposition (10 A-5), souligne que l'ensemble du bassin Loire Bretagne dès les premiers petits cours d'eau de l'amont doit s'engager pour réduire l'eutrophisation et le risque d'eutrophisation des estuaires et de la mer.

➤ La disposition 2A-1 rappelle les objectifs de réduction des flux de nitrates par grand territoire.



→ **Au niveau de la qualité sanitaire** pour les zones de baignade, de conchyliculture et de pêche à pied professionnelle et de loisir , les dispositions 10C, 10 D, 10 E poursuivent la logique de ciblage des sources de pollution amont

TEMOIGNAGES - Les solutions du SDAGE : Les solutions fondées sur la nature en campagne et en ville

Film :

*La région des Coëvrons
Mayenne*



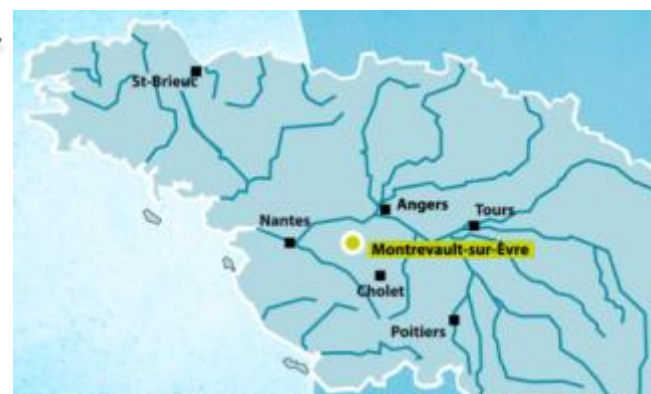
« Lauréat Trophées de l'eau 2021 »



*Sensibilisation et gestion foncière
pour préserver la ressource en eau
des captages de l'Est mayennais*

Film et témoignage :

*Christophe Dougé
Maire de
Montrevault sur Evre
Maine-et-Loire*



*Déconnexion des eaux pluviales des chaussées,
habitations et bâtiments communaux*

Montrevault-sur-Evre (49)





Questions

Réponses